

Règlement
Top Régional de Détection 2026
Date : samedi 28 mars 2026
Lieu : (35 à préciser)

Cette compétition de détection se déroule sans aucun coaching. (Conseils interdits pendant les parties)

Conditions de participation :

Les joueurs et joueuses doivent impérativement être licenciés compétitions à la date d'inscription. Seuls les joueuses et joueurs des années 2016 et après peuvent participer à ce Top Régional Poussins (es) et Benjamins (es) 1.

Tableaux :

1. En garçons :
 - 2 tableaux de 16 joueurs à classement intégral sont organisés : 2016 (B1) et 2017 (P)
2. En filles :
 - 2 tableaux de 8 joueuses à classement intégral sont organisés : 2016 (B1) et 2017 (P)

Sélections :

Pour les catégories Garçons :

8 places selon la sélection de l'ETR et 2 invitations attribuées par comité (selon leur critère*), par tableau avec la possibilité d'inscrire 4 remplaçants par tableau.

Pour les catégories Filles :

4 places selon la sélection de l'ETR et 1 invitation attribuée par comité (selon leur critère*), par tableau avec la possibilité d'inscrire 2 remplaçantes par tableau.

Obligation pour tous les joueurs de participer au TOP Départemental si celui-ci est organisé dans son comité (sauf dérogation suite à une absence dument motivée avec certificat ou sélection régionale ou nationale)

*Si un Comité n'organise pas de Top Départemental, il s'appuiera sur la ou les épreuves de son choix permettant de recenser et détecter les jeunes joueurs.

Formule de l'épreuve :

La formule sera adaptée au nombre de participants **dans une salle de 16 tables, avec des gradins ou zone réservée pour les parents et accompagnateurs.**

Le Juge-Arbitre (en accord avec la CRJ) se réserve le droit de regrouper des tableaux si le nombre de participants est insuffisant.

Pour les garçons :

PG (2017), BG (2016)

4 poules de 4 joueurs (tous qualifiés dans le tableau)

1 tableau de 16 joueurs à classement intégral.

Les 8 joueurs sélectionnés par l'ETR sont classés 1 à 8 de la compétition et placés en 1er et 2ème de poule. (L'ETR ne classera pas obligatoirement ces 8 joueurs selon leurs points mensuels).

Les 8 joueurs nommés par les comités sont classés de 9 à 16 et sont placés 3^{ème} et 4^{ème} de poule. (1).

Concernant le tableau à classement intégral, Le placement dans le tableau final prédéterminé (ci-joint) sera appliqué (La lettre A pour la poule 1, la lettre B pour la poule 2 et les lettres C et D par tirage au sort entre les poules 3 et 4.

Sachant qu'au premier tour du tableau, un premier de poule jouera contre un 4^{ème} de poule et qu'un 2^{ème} de poule jouera contre un 3^{ème} de poule

Le tableau SPID N° **10 16DI-16J-CI**

Classement	Poule A	Poule B	Poule C	Poule D
1er	1	16	9	8
2ème	13	4	5	12
3ème	11	6	3	14
4ème	7	10	15	2

Pour les filles :

PF (2017), BF (2016)

2 poules de 4 (toutes qualifiées dans le tableau)

1 tableau de 8 joueuses à classement intégral

Les 4 joueuses sélectionnées par l'ETR sont classées de 1 à 4 de la compétition et placées en 1^{ère} et 2^{ème} de poule. (L'ETR ne classera pas obligatoirement ces 8 joueurs selon leurs points mensuels).

Les 4 joueuses nommées par les comités sont classées de 5 à 8 et sont placés 3^{ème} et 4^{ème} de poule. (1).

Concernant le tableau à classement intégral, Le placement dans le tableau final prédéterminé (ci-joint) sera appliqué (La lettre A pour la poule 1, la lettre B pour la poule 2

Sachant qu'au premier tour du tableau, une première de poule jouera contre une 4^{ème} de poule et qu'une 2^{ème} de poule jouera contre une 3^{ème} de poule

Le tableau SPID N° **02 8DI-8J6CI**

Classement	Poule A	Poule B
1ère	1	8
2ème	5	4
3ème	3	6
4ème	7	2

(1) Départage en cas d'égalité pour la mise en poule :

Les joueurs et joueuses nommés par les Comités seront placés en poule de manière à équilibrer au mieux le nombre de joueurs ou joueuses par Comités représenté dans chaque poule.

REMPLACEMENT

En cas d'absence de l'un(e) des joueurs (joueuses) de la liste de l'ETR il (elle) sera remplacé(e) par le (la) joueur(euse) de la liste des comités ayant le nombre de points classement le plus élevé au dernier classement connu. Dans ce cas, ce ou ces joueurs (euses) seront placé(e)s derrière la liste officielle de l'ETR et devant la liste des Comités

En cas d'absence de l'un des joueurs d'un comité, il sera fait appel aux remplaçant(e)s de ce comité.

Dans le cas où la liste des remplaçant(e)s d'un comité est épuisée, il sera fait appel au (à la) plus jeune joueur (joueuse) des autres comités afin de compléter le tableau. Il (elle) sera placée à la fin de la liste officielle des comités en dernière position.

Conditions financières :

Les frais de restauration et de transport sont à la charge des participants.

Récompenses :

Des médailles récompenseront les 3 premiers (premières), à l'issue de chaque tableau. Un trophée (ou une coupe) sera offert aux premiers (premières), des tableaux.

Dispositions diverses :

Le coefficient de l'épreuve est de 0.50

Horaire prévisible :

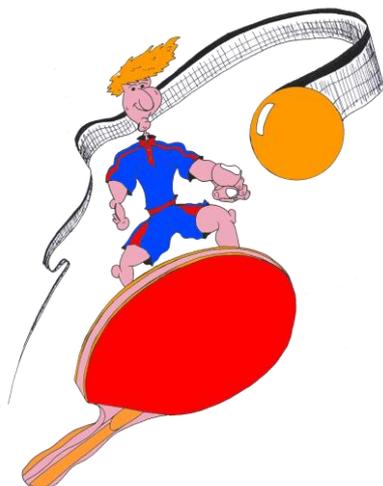
Le pointage est fixé à 9h30

Poules de 10h00 à 12h00

Tableaux de 12h30 à 16h00

Lorsque la liste des participants sera établie, le déroulement sportif de l'épreuve sera communiqué avec un horaire précis.

Règlement validé en Conseil de Ligue du 10 juin 2025



**Accompagné
Mais
pas coaché**